



BILAN SOCIAL 2019

La commission Emploi Formation du CSE Fret s'est réunie pour aborder le Bilan Social 2019. Comme chaque année depuis la création du CE Fret en 2009, les chiffres du niveau d'emplois sont pour le moins catastrophiques. La baisse importante des postes, et par là même du nombre de salariés de Fret SNCF, est vertigineuse. Toutes les filières, tous les collèges subissent la politique d'austérité de la SAS FRET.

Certains chiffres parlent d'eux-mêmes pour une population d'agents qui, à fin 2019, s'élève à 5830, contre 6875 en 2017, soit une baisse de près 1000 agents en 2 ans. Excusez du peu...

Il reste seulement **5182 agents au statut au 31 décembre 2019**, dont 1782 ADC (attachés non compris).

La moyenne mensuelle des CDD est négligeable à Fret (46), la plupart pour remplacement de salariés absents mais aucun pour des motifs de saisonnalité.

La balance des départs par rapport aux arrivées est significative et inquiétante. Relevons entre autres :

- 187 départs à la retraite
- 35 ruptures conventionnelles en 2019 (contre 17 en 2018), en majorité des agents avec les droits à la retraite ouverts
- 51 départs volontaires au titre du RH0281
- 25 licenciements
- 45 démissions
- 22 réformes
- 6 décès

Il faut ajouter à ce bilan le départ de 292 agents mutés, contre seulement 95 arrivées en provenance d'une autre Activité.

Si l'on rapproche ce chiffre des seuls 106 recrutements, la baisse des effectifs se poursuit à raison de 8% sur la période.

Les recrutements en CDI, au détriment du statut, sont en augmentation, notamment chez les agents de conduite.

À ce propos, il convient de relever que la pyramide des âges des salariés contractuels rajeunit, contrairement à celle des agents du Cadre Permanent. L'âge moyen (Cadres Permanent et contractuels confondus) s'élève à 43 ans et 5 mois, en légère diminution du fait des recrutements qui privilégient les contractuels.

Nous notons également les difficultés de Fret à améliorer le taux de féminisation. La délégation UNSA-Ferroviaire a récemment évoqué ce constat dans sa déclaration concernant l'égalité professionnelle Hommes / Femmes.

Enfin, le nombre total de journées perdues pour absence maladie atteint 75 201 jours. Certains sites voient leur taux d'absentéisme augmenter fortement, ce qui dénote maintenant d'un renoncement face aux réorganisations successives et aux difficultés de l'Activité qu'éprouvent les acteurs de Fret SNCF.

Voici quelques faits marquants de l'année 2019 concernant le bilan social que la délégation UNSA trouve très insuffisant et représentatif des grandes difficultés rencontrées sur l'ensemble des chantiers de l'Activité.

Face à ce constat, la délégation UNSA-Ferroviaire au CSE Fret ne peut que s'exprimer CONTRE le Bilan social 2019.

Contactez vos élus UNSA-Ferroviaire à l'adresse : cse.fret@unsa-ferroviaire.org